



Réunion du Conseil d'Orientation du 29 novembre 2017

SUJETS	DECISIONS
ELECTION REFERENT	
<p>3 candidatures avaient été enregistrées selon les modalités précédemment définies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caroline Brisset • Xavier Pierrette • Pierre Doerler qui annonce en séance le retrait de sa candidature pour raisons personnelles <p>En son absence, Vincent Cassagne, titulaire absent a désigné comme suppléant Gérard Drouin. L'élection se déroule donc avec les 9 votants prévus par le règlement du CLD</p>	<p>Caroline Brisset est élue au 1^{er} tour avec 7 voix sur 9</p>
COURRIER DU CLD A LA PRESIDENTE DE REGION	
<p>Après vérification auprès du SMEP, et malgré son retour oral optimiste qui nous avait été transmis par le SMEP, pas de réponse écrite à notre demande d'accélérer la transmission du dossier pour avis d'opportunité.</p>	<p>Une lettre de relance préparée par les référents sera envoyée à la Présidente de Région (cf annexe 1)</p>
LA LETTRE D'INFORMATION DU CLD	
<p>Les premiers retours des différents ateliers montrent un besoin marqué de ritualiser davantage la communication entre CO et CLD. C'est la raison qui a conduit à créer le N°1 de la lettre d'information qui a été a priori bien perçue par les destinataires.</p>	<p>Demande à SC l'envoi de la lettre aux communes adhérentes au projet PN, aux membres du bureau SMEP</p>
AGENDA	
<ul style="list-style-type: none"> • Prochaine réunion du CO : 24 janvier à 19h00 salle de réunion dans les bâtiments administratifs de la Ville de Coulommiers (près de l'hôtel des Impôts) 	

Madame Valérie Pécresse
Présidente de la Région Ile-de-France
Hôtel de Région
33, rue Barbet de Jouy
75007 Paris

Chailly-en-Brie, le 12 décembre 2017

Madame la Présidente,

En tant que Co-Référents du Conseil Local de Développement (CLD) du Projet de Parc Naturel Régional (PNR) "Brie et deux Morin", nous avons appelé votre attention, par lettre en date du 10 octobre 2017 (copie jointe) accompagnée d'une motion du Conseil d'Orientation de cette structure, sur notre attente d'une transmission par la Région à l'Etat, de la délibération du SMEP du 20 avril 2017 répondant à l'avis d'opportunité du Préfet de Région du 25 novembre 2014.

Nous nous inquiétons, en effet, de la non-transmission par la Région de ce dossier et par conséquent du retard que subit de ce fait, la démarche de création du PNR.

Depuis, nous avons été très sensibles à votre volonté de soutenir les PNR franciliens existants, exprimée tant à l'occasion du cinquantième anniversaire des parcs, que d'une récente délibération du Conseil Régional.

Cependant force est de constater qu'à la date d'aujourd'hui, nous n'avons pas reçu de réponse à notre lettre du 10 octobre dernier, ni aucune information relative à une future transmission par vos soins à l'Etat, de la délibération susvisée du SMEP, permettant d'obtenir un second avis d'opportunité indispensable à la poursuite de la procédure.

Aussi, permettez-nous de vous réitérer, au nom des nombreux acteurs de la société civile impliqués dans ce projet de création, notre attente d'une prise de position explicite et officielle de la Région afin que comme le souhaite le CESR dans son rapport en date du 11 juillet 2017, le projet de classement du territoire Brie et deux Morin en PNR, puisse se concrétiser rapidement.

En effet, une réponse officielle et positive de votre part est indispensable à notre action d'information et de mobilisation citoyennes, visant à une appropriation du projet par tous les acteurs locaux, dans l'attente de l'obtention de ce second avis d'opportunité qui ne pourra désormais de toute évidence, intervenir avant la fin du printemps prochain.

Au regard de cet allongement inévitable, nous pensons que ce délai pourrait être mis à profit, sans bien sûr retarder la démarche, pour enrichir le dossier.

Ainsi, une note complémentaire sur l'opportunité d'une extension future du périmètre du Parc vers l'amont du Petit-Morin au sein des régions Hauts-de-France et Grand-Est, pourrait être élaborée, par exemple par l'IAU-IDF afin de répondre encore plus précisément, aux réserves qui avaient émises notamment par la Fédération des PNR.

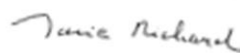
Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, en l'expression de notre respectueuse considération.



Caroline BRISSET



Jean-Luc RENAUD



Marie RICHARD